



Aux Origines de Senghor : l'Histoire d'un Nom

Le 5 juillet 2002, le lycée du Canada a changé de nom et adopté celui de Léopold Sédar Senghor. Mais pourquoi ce premier nom de « Canada » ? Puis pourquoi Senghor ? Savez-vous qui il était ? D'autres noms ont-ils été envisagés ? Nous poserons ces questions et bien d'autres à celui qui était alors le proviseur du lycée, M. Luciani, dans une interview à venir (dont le compte-rendu sera fait dans le Léo Pôle n°6, à paraître en février-mars). En attendant, les archives du lycée ont livré des premiers secrets, que nous avons ordonnés pour vous dans une petite chronologie...

19 août 1986 : La loi parle...

C'est un article de loi, très exactement l'article 15 de la loi n°86.972 du 19 août 1986, qui précise que pour « la dénomination ou le changement de dénomination des établissements », il faut « recueillir l'avis du maire de la commune d'implantation et du conseil d'administration de l'établissement. »

Mais au fait, quel type de nom proposer ? Là encore, c'est un document très officiel, une circulaire ministérielle du 28 janvier 1988, qui rappelle que les noms retenus doivent « constituer pour les jeunes générations présentes et futures autant d'exemples particulièrement choisis, et donc avoir une valeur éducative ». Autre précision intéressante : « il est souhaitable que la reconnaissance publique [envers une personnalité disparue] ne s'exprime que lorsque l'épreuve du temps a pu pleinement consacrer les mérites qu'il s'agit d'honorer. C'est pourquoi [...] les choix arrêtés [...] ne concernent en principe que des personnalités décédées depuis au moins cinq ans. »



Jean de Lattre de Tassigny
(1889-1952)

Été 1990 : Deux noms en perspective.

Dans une lettre du Président du Conseil Régional au futur proviseur du lycée, M. Monjaret, on apprend que deux propositions de noms ont été faites pour le lycée qui ouvre ses portes à la rentrée suivante : celle de Louis de Broglie, et celle du Maréchal de Lattre de Tassigny. Le premier, originaire de Normandie, est un mathématicien, physicien et académicien français, lauréat du prix Nobel de physique en 1929 pour sa « théorie sur la nature ondulatoire de l'électron ». Le second, quant à lui, n'a pas de lien évident avec notre région, mais est un militaire qui a eu un grand rôle pendant les deux guerres mondiales, participant notamment à la Libération. Alors, lequel de ces deux grands noms choisir ?...



Louis de Broglie
(1892-1987)

Septembre 1990 : Un troisième nom sort du chapeau !

Le 20 septembre 1990, alors que le lycée vient juste d'ouvrir ses portes, rue du Canada, une réunion du Conseil Municipal de la ville d'Évreux dresse le constat suivant : « Voici plus d'un an que l'on parle de ce nouveau lycée, et les habitants de notre ville, les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes ont vite pris l'habitude de l'appeler « lycée de la rue du Canada », et plus souvent encore « lycée du Canada ». Il semblerait donc judicieux de conserver cette appellation qui aurait comme avantage de ne pas imposer un nom d'une manière artificielle et de rendre hommage à un peuple ami de notre pays, avec lequel nous avons conservé des liens très forts, notamment dans le domaine culturel et linguistique. » Peu après, le C.A. de l'établissement validait cette proposition : le Lycée du Canada était né !

31 décembre 2001 : À l'aube d'un changement...

M. Luciani, proviseur du lycée, adresse une lettre au Recteur de l'Académie et y suggère de rebaptiser l'établissement pour la raison suivante : « Depuis son ouverture en Septembre 1990, cet établissement n'a pu avoir de la part de la collectivité de rattachement l'attribution d'une dénomination officielle. Récemment, le Conseil Régional a fait apposer une plaque portant la dénomination "Lycée du Canada", mais aucun arrêté officiel n'a été pris en ce sens. [...] Or, il me semble qu'un événement récent [NDLR : le décès de L.S. Senghor, le 20 décembre] vient nous apporter l'occasion de donner à l'établissement un patronage prestigieux qui fasse l'unanimité : la vie et l'œuvre de Léopold Sédar Senghor justifieraient tout à fait que l'on donne son nom à un lycée tel que le nôtre. Un tel hommage serait indiscutable. » D'autres demandes succéderont à celle-ci et le nouveau nom sera effectivement adopté au début de l'année 2002.